

Prérequis: Claim&Go peut être téléchargé à partir de l'App Store pour iOS ou le Play Store pour Android.

Compatibilité HUB: une réclamation lancée dans l'application peut être terminée dans le HUB et vice versa.

Première étape:

Trouver un contrat

Connectez-vous en utilisant vos informations d'identification HUB.

Contactez <u>service@lgm.ca</u> pour recevoir un nom d'utilisateur et un mot de passe si nécessaire.

Trouvez un contrat en utilisant la fonction **NUMÉMERISER LE NIV** pour numériser le **NIV** sur le pilier « B » d'un véhicule. Assurez-vous que la ligne rouge est alignée avec le **NIV** (1).

Vous pouvez également entrer les huit derniers caractères du **NIV** pour rechercher un contrat (2).





Deuxième étape:

Commencer une Réclamation

Appuyez sur le symbole de la **voiture** (3) pour afficher les informations sur le contrat ou appuyez sur le **Contrat** (4) pour débuter une réclamation.

Appuyez sur **Créer une nouvelle réclamation (5)** pour démarrer une réclamation, ou sur **Réclamations existantes (6)** pour afficher les réclamations existantes (sauvegardés auparavant).





Troisième étape:

Traitement d'une Réclamation

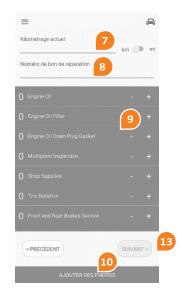
Entrez le Kilométrage actuel (7).

Entrez le Numéro de bon de réparation (8).

Utilisez les icônes **plus (+)** et **moins (-)** pour choisir les composants et la main-d'œuvre appropriés (9).

Une fois tous les composants requis sélectionnés, appuyez sur AJOUTER DES PHOTOS (10) pour ajouter des images en appuyant sur chaque champ (11). Assurez-vous qu'une photo du bon de réparation signé est téléchargé, car c'est obligatoire pour pouvoir soumettre une réclamation.

Tapez sur **FERMER** (12) pour revenir à l'écran précédent et tapez sur **SUIVANT** (13) pour procéder à la soumission de la réclamation.







Quatrième étape :

Télécharger des Photos:

En appuyant sur **MON APPAREIL PHOTO** (14), vous pouvez photographier les documents nécessaires.

Vous pouvez taper sur **MON ALBUM** (15) si des photos ont déjà été prises et taper sur les **carrés** (16) pour télécharger la photo appropriée.

Les photos du **bon de réparation signé** sont obligatoires avant la soumission de la réclamation (cadre en **gras**) (17).



Cinquième étape :

Soumission de la Réclamation

Révisez le résumé de la réclamation et modifiez votre réclamation si nécessaire. Appuyez sur **SOUMETTRE** (18) pour soumettre la réclamation.

L'écran suivant vous fournit un **numéro de réclamation** (19) et une confirmation que la réclamation a été soumise avec succès. Les courriels d'autorisation et de paiement seront envoyés sous peu.

Le bouton **ENREGISTRER** (20) vous permet de compléter la réclamation plus tard, à partir de l'application ou du HUB.



